



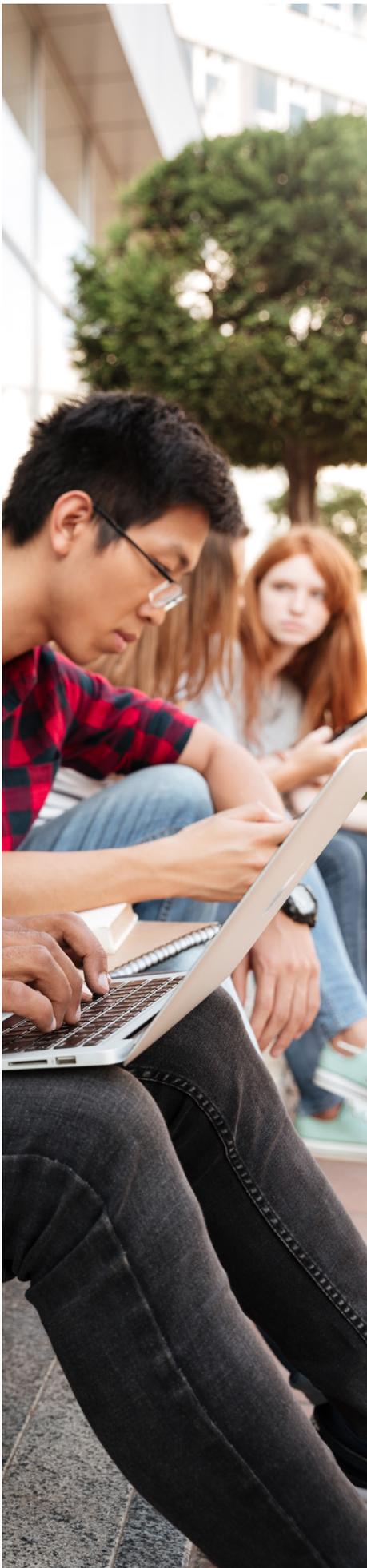
CAP  
MÉTIER  
Nouvelle-Aquitaine

Cap  
sur  
l'Essentiel

2022

L'orientation  
tout au long de la vie  
en Nouvelle-Aquitaine





## L'orientation, un enjeu majeur

L'orientation se situe au cœur des politiques publiques récentes sur les champs de l'emploi et de la formation.

Les réformes récentes visent à modifier le champ de l'orientation à toutes les étapes de la vie : au lycée, à l'entrée dans l'enseignement supérieur et tout au long de la vie professionnelle, que la personne soit en emploi ou non.

Cela a entraîné la réorganisation des organismes travaillant dans le champ de l'orientation.

Par exemple, les Missions Locales ont vu leur rôle renforcé dans le repérage et l'accompagnement des jeunes NEET. Ceci s'est traduit par une augmentation de leur activité :

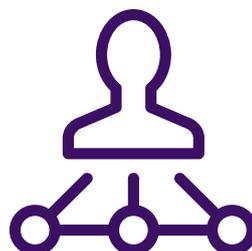
- 97 000 jeunes âgés de 16 à 25 ans (92 000 en 2019) accueillis en 2021.
- 69 000 suivent un PACEA (alternance de périodes de formations, de stages et d'actions spécifiques pour accompagner les jeunes dans leurs orientations), soit 15 % de plus qu'en 2019.
- 18 400 sont en Garantie Jeunes, dispositif spécifique aux 16-25 ans qui ne sont ni en formation, ni en emploi (+ 29 % par rapport à 2019).

Autre exemple, le FONGECIF est devenu Transition Pro et est désormais chargé de la coordination des opérateurs CEP et de la gestion des dossiers pour les dispositifs Démissionnaire et le Projet de Transition Professionnelle.

### L'orientation tout au long de la vie

La loi de 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel a entraîné une série de modifications dans le champ de l'orientation. Ces changements concernent à la fois les personnes en formation et les salariés :

- Une libéralisation de l'apprentissage, simplifiant la création de nouveaux organismes de formation et ouvrant ce contrat aux bénéficiaires âgés de 26 à 30 ans.
- Une plus grande mobilité professionnelle des salariés via le Conseil en Evolution Professionnel (CEP), le Projet de Transition Professionnelle et le dispositif Démissionnaires.



# L'orientation scolaire

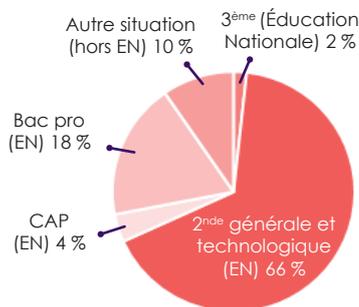
Deux grandes phases d'orientation jalonnent le parcours des élèves et étudiants : l'orientation post-3ème et l'orientation post-bac. Ces thématiques peuvent être abordées via les données mises à disposition par le Ministère de l'Education Nationale, ainsi que par le ministère de l'Enseignement Supérieur. Les données sur les contrats d'alternance signés sont également des indicateurs à prendre en compte dans le cadre de l'orientation scolaire.

Trois lois sont récemment entrées en vigueur, modifiant le processus d'orientation des élèves, étudiants et apprentis :

- La loi sur l'Orientation et la Réussite des Etudiants, votée en 2018, a modifié la procédure d'accès aux études supérieures, via l'apparition d'un nouvel outil : ParcoursSup,
- la loi Pour une école de la confiance, votée en 2019 prévoit notamment l'obligation de formation jusqu'à 18 ans. L'objectif est ici de faire en sorte qu'aucun mineur ne soit ni en formation, ni en emploi, ni en études (NEET),
- la loi de 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel a notamment prévu une libéralisation de l'apprentissage, simplifiant la création de nouveaux organismes de formation et ouvrant ce contrat aux bénéficiaires âgés de 26 à 30 ans.



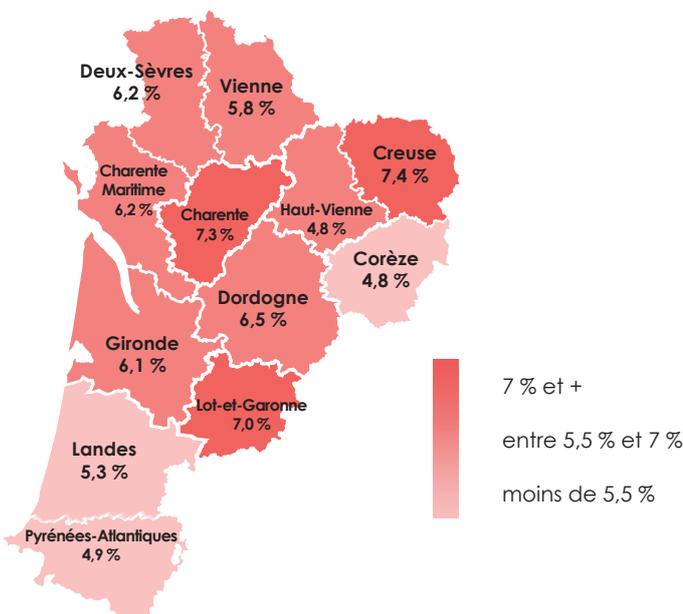
## Orientation dans les formations de niveau bac et infra-bac



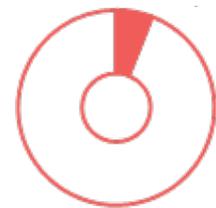
Source : Education Nationale – BCP Rentrée 2020

Affectation des **67 400 élèves** inscrits en 3<sup>ème</sup> en 2019

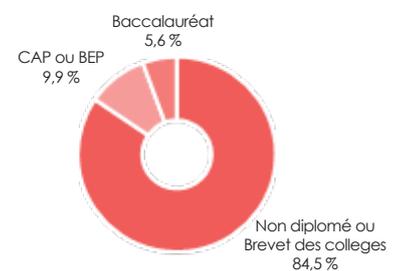
## Zoom sur le décrochage scolaire – 8 400 jeunes âgés de 16 à 18 ans sont chômeurs ou inactifs



Jeunes NEET 6 % des 16-18 ans néo-aquitains



Diplôme le plus élevé obtenu



Source : Insee – RP 2018

45 000 élèves  
en 2<sup>de</sup> générale  
et technologique en  
2020



54 % de filles



97 % étaient en  
3<sup>ème</sup> en 2019

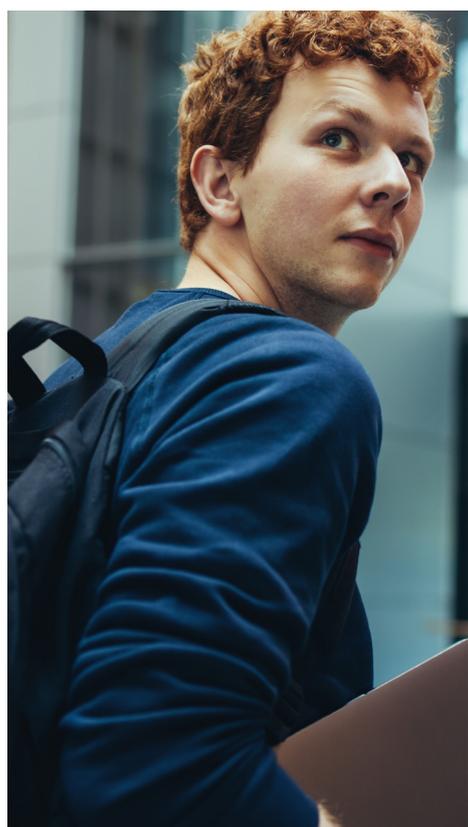
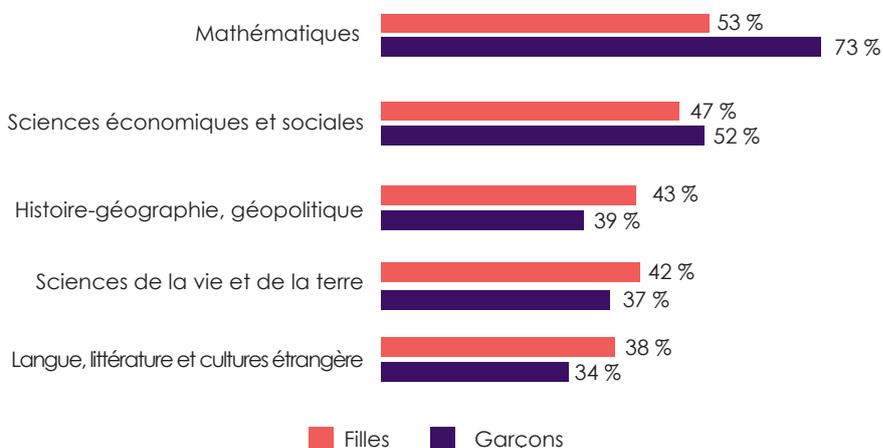
## Voie générale et technologique

### 1<sup>ère</sup> et terminale générale

62 600 élèves sont inscrits en 1<sup>ère</sup> ou terminale générales à la rentrée 2020 (56 % de filles). On observe un choix de spécialité très différent selon le genre. Ainsi, en classe de 1<sup>ère</sup>, on note que les filles et les garçons s'orientent principalement vers les mathématiques. Ceci n'est plus aussi vrai en terminale puisque les mathématiques s'érigent au 4<sup>ème</sup> rang des spécialités sélectionnées par les filles (43 % ; 79 % des garçons).

En outre, on observe que les filles s'orientent, en première comme en terminale, davantage vers les spécialités « Sciences économiques et sociales », « Histoire-géographie et géopolitique », « Langues, littératures et cultures étrangères » et « Sciences de la vie et de la terre » (l'écart est particulièrement important en terminale : 48 % des filles conservent cette spécialité ; 38 % des garçons), tandis que les garçons choisissent dans la majorité des cas la spécialité « Physique-chimie ».

#### Top 5 des spécialités choisies en 1<sup>ère</sup>



### 1<sup>ère</sup> et terminale technologique

10 600 élèves en 1<sup>ère</sup> technologique et 10 300 en terminale (48 % de filles).

Plus de la moitié des effectifs sont en 1<sup>ère</sup> ou terminale STMG. Dans cette filière, les filles sont légèrement majoritaires (51 %). Elles sont largement majoritaires dans les filières ST2S (85 %) et STD2A (80 %). Toutefois, elles sont largement minoritaires en STI2D (8 %), filière dans laquelle sont regroupés 21 % des effectifs de 1<sup>ère</sup> et terminale technologiques.

#### Effectifs et part de filles par filière



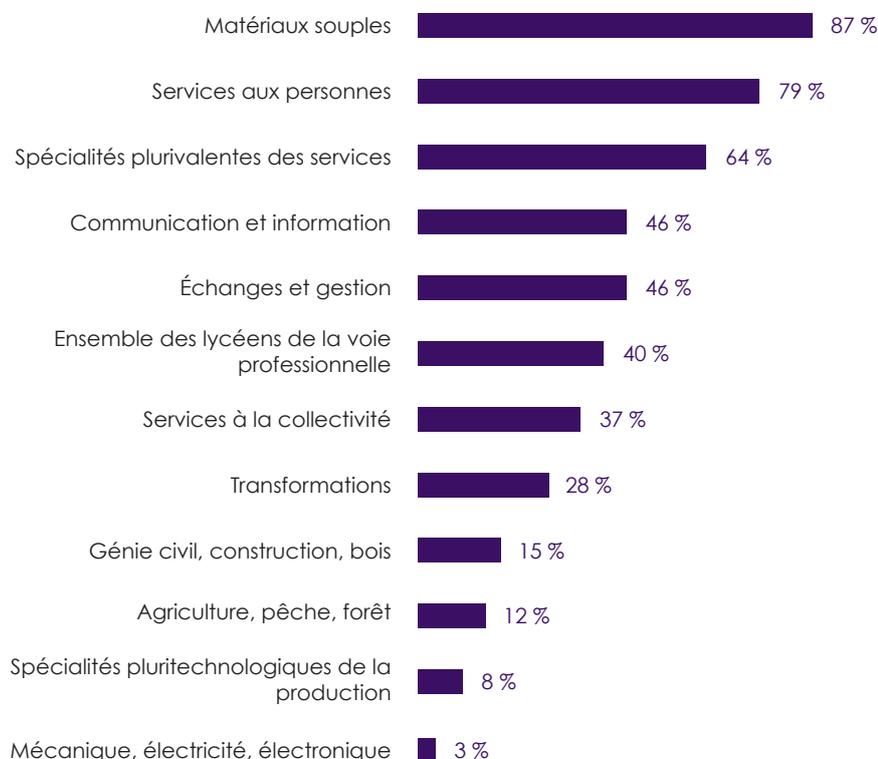
Source : Insee - RP 2018

## Voie professionnelle

### Une situation antérieure qui varie selon le diplôme suivi :

- Le CAP en un an fait suite à une réorientation ou une reprise d'études, en raison de l'impossibilité d'y entrer directement à l'issue du collège : 11 % n'étaient pas scolarisés l'année précédente, 37 % étaient en bac pro et 25 % en CAP.
- En seconde professionnelle et 1<sup>ère</sup> année de CAP, les élèves étaient en classe de 3<sup>ème</sup> l'année précédente (respectivement 90 % et 84 %). 9 % des élèves en 1<sup>ère</sup> année de CAP se sont réorientés (parmi eux, 1 sur 3 sont issus de la voie générale et technologique), contre 8 % des élèves de seconde professionnelle (1 sur 2 issu de la voie générale et technologique).
- En 1<sup>ère</sup> professionnelle et 2<sup>ème</sup> année de CAP, les élèves étaient auparavant dans la classe antérieure (respectivement 88 % et 91 %). En CAP, les autres élèves sont issus d'un redoublement (2 %) ou d'une autre formation de la voie professionnelle (7 %), alors qu'en bac pro, ils sont issus d'une autre formation de la voie professionnelle (6 %) ou de la voie générale et technologique (6 %).
- En terminale professionnelle, 98 % étaient dans la classe antérieure et 2 % ont redoublé

### Part des filles dans les domaines de formations professionnelles



## 49 100 lycéens dans des formations de la voie professionnelle

(81 % en bac pro, 18 % en CAP et 1 % entre la mention complémentaire et le BMA), dont 40 % de filles.



Les filles majoritaires dans le domaine des Services (61 %) mais largement minoritaires dans la Production (14 %)





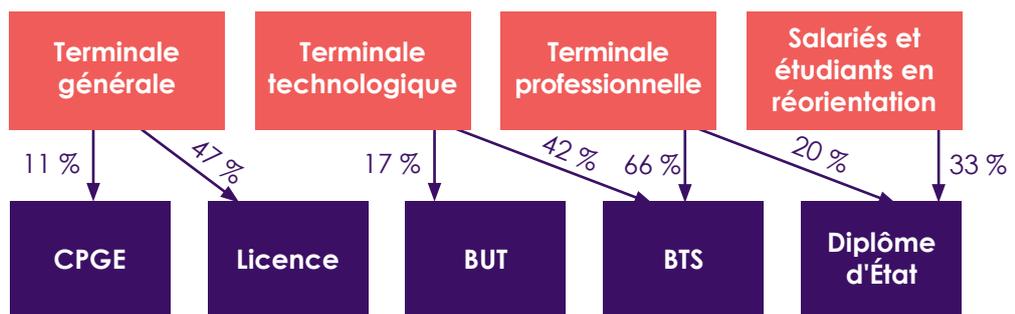
## Orientation dans les formations du supérieur

Durant la procédure Parcoursup 2021, plus de 872 000 vœux ont été enregistrés sur des formations supérieures dispensées en Nouvelle-Aquitaine durant la phase principale :

- 33 % sur des licences (parmi eux, un peu moins d'un sur deux en Sciences, technologies, santé et un peu plus d'un cinquième en Droit, économie, gestion),
- 22 % sur des BTS (majoritairement dans les services),
- 18 % sur des diplômes d'état du secteur sanitaire et social,
- 10 % sur des BUT,
- 7 % sur des CPGE (majoritairement scientifiques).

Ces vœux varient en fonction du type de bac préparé :

### Demandes d'affectations les plus significatives selon la situation de l'étudiant



Note de lecture : 11 % des vœux formulés par les élèves de terminale générale portent sur une CPGE

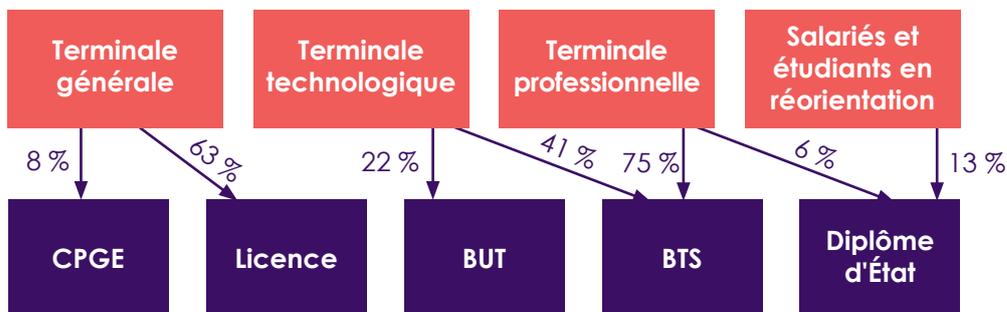


Le genre influe également sur les vœux d'orientation :

- Les filles s'orientent davantage que les garçons vers les diplômes d'état du secteur sanitaire et social (26 % des vœux émis par les filles ; 6 % chez les garçons) et vers les licences (37 % ; 30 %). Ce deuxième phénomène s'explique en partie par le fait que les garçons ont moins préparé un bac général, qui conduit plus fréquemment à une licence.
- Les garçons s'orientent davantage vers les BTS (28 % ; 18 %) et les BUT (15 % ; 7 %), ce qui peut s'expliquer en partie par le fait que les garçons sont plus nombreux à provenir d'un bac technologique ou professionnel.

Au terme de la procédure, **50 620 élèves** ont été **admis en formation**. Là encore, les affectations dépendent du bac préparé :

### Nombres d'affectations les plus significatives selon la situation de l'étudiant

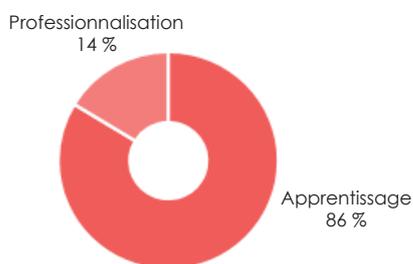


Note de lecture : 8 % des élèves de terminale générale ayant une affectation sont admis en CPGE

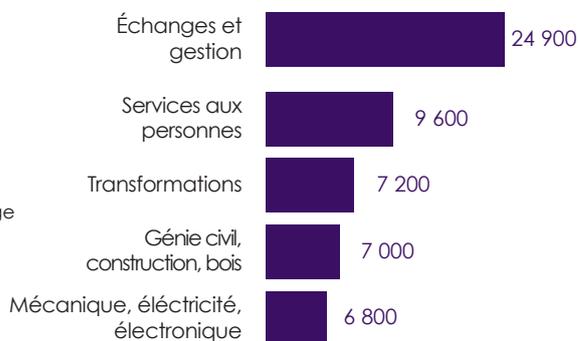


### Zoom sur l'alternance

#### Répartition par type de contrat



#### Principaux domaines de spécialités



**Une minorité de femmes : 41 %**  
16 % dans la production / 58 % dans les services



**Moyenne d'âge à la signature du contrat : 21 ans**  
20 ans en apprentissage / 29 ans en contrat de pro

**52 %**  
des signataires visent un diplôme du supérieur

53 % en apprentissage / 45 % en contrat de pro.

**47 %**  
des employeurs sont des TPE

50 % en apprentissage / 31 % en contrat de pro.



## Inscrits dans les formations du supérieur

**En 2020, la Région Nouvelle-Aquitaine comptait environ 216 500 étudiants.**

Cette publication présente les données issues des universités, des formations sous tutelle du Ministère de l'Éducation Nationale, du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, du champ sanitaire et social et de la jeunesse et des sports.

A la rentrée 2020, 6 pôles universitaires accueillent 128 000 étudiants :

### Académie de Bordeaux

- Université de Bordeaux
- Université de Bordeaux-Montaigne
- Université de Pau et des Pays de l'Adour

### Académie de Poitiers

- Université de la Rochelle
- Université de Poitiers

### Académie de Limoges

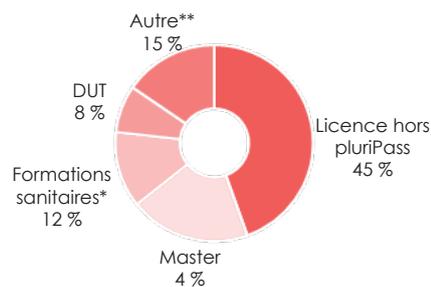
- Université de Limoges

**A la rentrée 2020, 13 400 étudiants sont inscrits dans une formation du sanitaire et social, dont 83 % de filles :**

- 10 500 dans les formations sanitaires (plus de 75 % en DE Infirmier).
- 2 900 dans les formations sociales (plus de 40 % en DE Educateur spécialisé).

**En 2020, 230 étudiants (dont 24 % de filles) ont obtenu un diplôme du supérieur dans le domaine de la jeunesse et des sports, essentiellement un DEJEPS (bac +2) avec une spécialisation en perfectionnement sportif.**

### Diplôme préparé



### Discipline

|                                       |                                     |
|---------------------------------------|-------------------------------------|
| Droit, sciences économiques, AES      | 28 % des inscrits<br>61 % de filles |
| Lettres, langues et sciences humaines | 30 % des inscrits<br>69 % de filles |
| Santé                                 | 14 % des inscrits<br>65 % de filles |
| Sciences et sciences de l'ingénieur   | 26 % des inscrits<br>39 % de filles |
| STAPS                                 | 3 % des inscrits<br>34 % de filles  |

\* Hors Diplômes d'Etat Audioprothésiste, Masseur-kinésithérapeute, Psychomotricien, Ergothérapeute, Infirmier, Infirmier Anesthésiste et Manipulateur Electroradiologie Médicale

\*\* Capacité en droit, licences professionnelles, doctorat, formations d'ingénieur

En 2020, 161 lycées du Ministère de l'Éducation Nationale accueillent 21 700 étudiants (44 % de filles)

**16 400 étudiants (152 lycées) en BTS**

**5 200 étudiants (26 lycées) en CPGE**

39 établissements du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation accueillent 3 100 étudiants (41 % de filles)

**3 100 étudiants (39 établissements) en BTS**

**20 étudiants (1 lycée) en CPGE**

## L'orientation tout au long de la vie

Une fois la scolarité achevée, des dispositifs peuvent être mobilisés dans le but de poursuivre la démarche d'orientation et/ou de reconversion professionnelle. Ainsi, les salariés comme les demandeurs d'emploi sont en mesure de solliciter une VAE, ou peuvent reprendre un cursus de formation en contrat d'alternance (contrat de professionnalisation le plus souvent, dans la mesure où il n'est pas possible de débiter un contrat d'apprentissage après 30 ans).

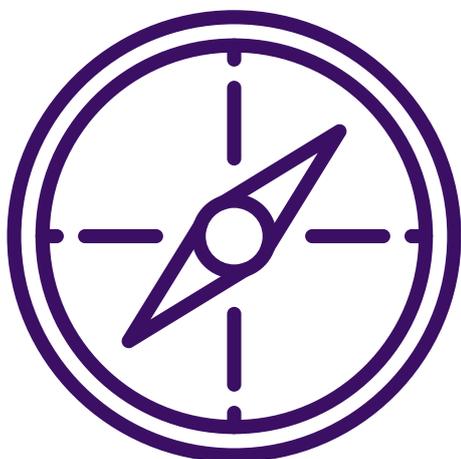
Le processus d'orientation tout au long de la vie a également été réformé ces dernières années :

- la loi de 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel facilite la mobilité professionnelle des salariés via le Conseil en Evolution Professionnel (CEP), le Projet de Transition Professionnelle et le dispositif Démissionnaires,
- en 2018, un Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC) a été voté nationalement avec des déclinaisons régionales. L'objectif est de permettre aux demandeurs d'emploi de se former, principalement dans les métiers en tension.

Les salariés peuvent quant à eux mobiliser les dispositifs de Transition Pro afin de poursuivre leur orientation. Hormis le Conseil en Evolution Professionnel, deux dispositifs peuvent être mobilisés par ce public :

- Le Projet de Transition Professionnel qui permet à un salarié de se faire financer une formation certifiante, dans l'optique d'une reconversion professionnelle dans un métier qui recrute,
- Le dispositif « Démissionnaire » qui permet à un salarié de démissionner tout en percevant une allocation chômage de la part de Pôle Emploi, dans le but de créer ou reprendre une entreprise. Ce dispositif laisse également la possibilité au bénéficiaire de suivre une formation en lien avec sa future activité.

Les demandeurs d'emploi peuvent mobiliser des formations, financées par Pôle Emploi ou la Région. L'étude des candidatures réalisées via RAFAEL, outil de prescription de Cap Métiers, permet d'obtenir des indications sur l'orientation des demandeurs d'emploi.



# Chiffres clefs

## La VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)

**5 000 personnes ont bénéficié d'un entretien VAE dans les Points Relais Conseil en 2021**

**Près de 30 % orientés par un prescripteur**

**45 % est en recherche d'emploi**

**43 % exercent depuis au moins 10 ans une activité en lien avec la certification**

**Plus de la moitié vise une certification de niveau post-bac**

**31 % souhaitent trouver un emploi**

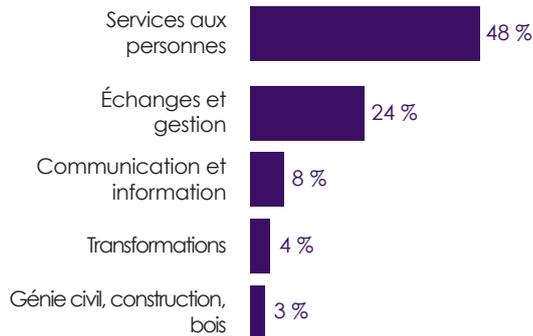
**69 % de femmes**

**5 % sont bénéficiaires d'une reconnaissance de travailleur handicapé**

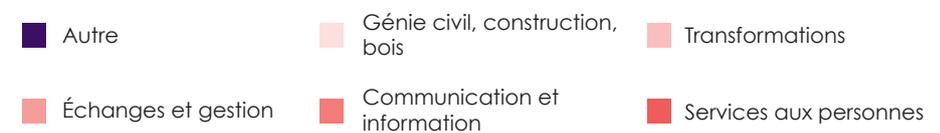
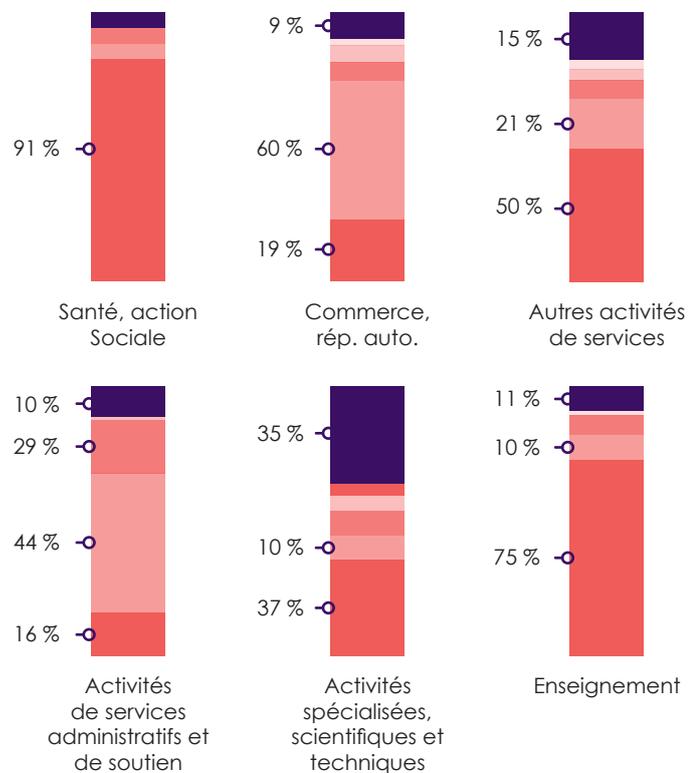
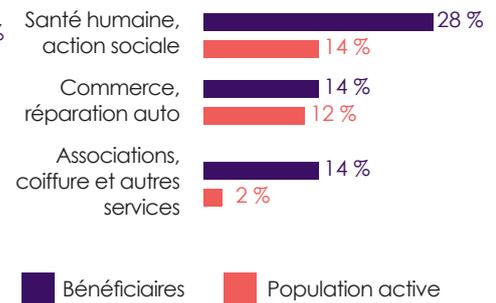
**Age moyen : 42 ans**

**Surreprésentation des ouvriers et employés : 80 % (43 % de la population active)**

### Un fort attrait pour le domaine des services



### Secteurs d'activité des bénéficiaires



Une forte féminisation pour les formations relevant du domaine des services (84 % dans les services aux personnes et 73 % en communication et information ; 13 % en génie civil, construction, bois). Dans les échanges et gestion, les bénéficiaires visent très souvent un diplôme du supérieur (80 % ; 31 % dans les transformations).

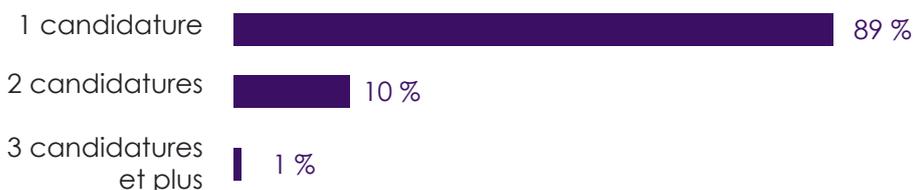
Selon l'enquête de suivi réalisée un an après le premier entretien, 36 % ont abandonné les démarches pour obtenir une VAE. Parmi les 64 % ayant poursuivi, 24 % sont en cours de rédaction des livrets, 20 % sont passés devant un jury (80 % ont obtenu une validation totale) et 4 % sont en attente de jury.

## L'orientation des demandeurs d'emploi

En 2021, près de 52 500 candidatures ont été enregistrées dans RAFAEL, sur l'offre régionale de formation (Habilitation de Service Public, Actions structurelles et subventionnées), en augmentation de 4 % par rapport à 2020. Ces candidatures ont été émises par plus de 46 500 candidats différents.

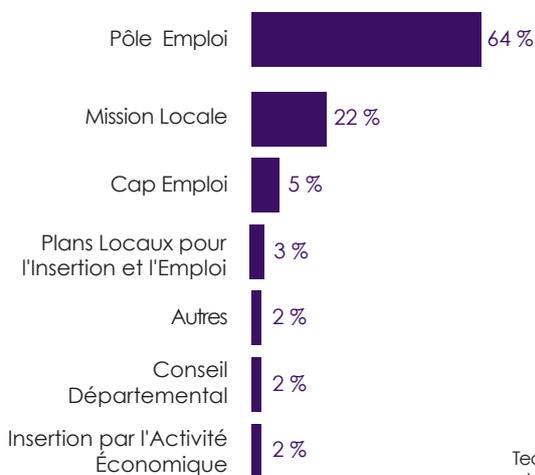
### Profil des candidats

Un candidat peut être à l'origine de plusieurs candidatures, bien que la majorité n'en émettent qu'une.

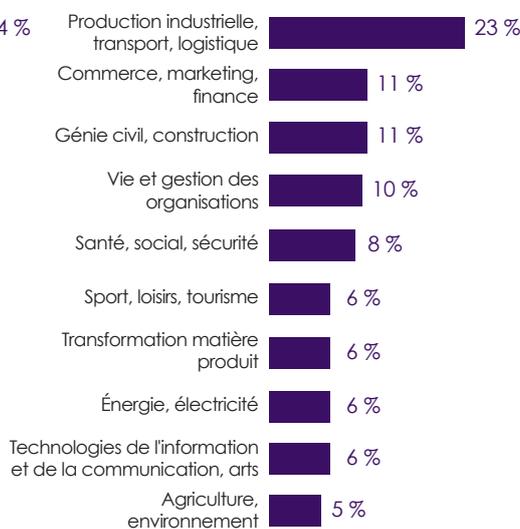


### Détail des candidatures

#### Principaux prescripteurs



#### Top 10 des domaines de formation visés - formations certifiantes (24 745 candidatures)



### Sélectivité des Actions structurelles et subventionnées certifiantes

Pour les Actions structurelles et subventionnées, l'organisme de formation peut être amené à effectuer une sélection parmi les candidats. Environ deux candidatures sur trois sont finalement retenues. Cette part est particulièrement élevée dans l'Agriculture, environnement (90 %), alors qu'elle est plutôt faible dans la Vie et gestion des organisations (54 %).

## Chiffres clefs

 49 % de femmes

 71 % ont plus de 25 ans (dont 27 % plus de 45 ans)

 45 % ont un niveau CAP ou infra et 15 % sont sans niveau spécifique

 12 % en situation de handicap

 26 % bénéficiaires du RSA





|  | Candidatures validées | Convoqués     | Présents     | Retenus      | Taux de retenus |
|--|-----------------------|---------------|--------------|--------------|-----------------|
| Production industrielle, transport, logistique             | 3 406                 | 2 999         | 2 451        | 1 709        | 70 %            |
| Vie et gestion des organisations                           | 2 446                 | 2 276         | 1 967        | 1 069        | 54 %            |
| Technologies de l'information et de la communication, arts | 1 356                 | 1 219         | 1 087        | 684          | 63 %            |
| Agriculture, environnement                                 | 786                   | 686           | 654          | 587          | 90 %            |
| Sport, loisirs, tourisme                                   | 675                   | 595           | 443          | 279          | 63 %            |
| Santé, social, sécurité                                    | 660                   | 444           | 383          | 284          | 74 %            |
| Développement des compétences                              | 603                   | 595           | 483          | 271          | 56 %            |
| Transformation matière produit                             | 561                   | 520           | 465          | 369          | 79 %            |
| Commerce, marketing, finance                               | 547                   | 509           | 450          | 271          | 60 %            |
| Autres domaines  | 1 353                 | 1 232         | 1 096        | 815          | 74 %            |
| <b>Total général</b>                                       | <b>12 393</b>         | <b>11 075</b> | <b>9 479</b> | <b>6 338</b> | <b>67 %</b>     |

Source : RAFAEL 2021, Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine.

## L'orientation des salariés

En 2020, deux dispositifs ont été mis en place par Transition Pro, suite à la loi de 2018, pour la liberté de choisir son avenir professionnel : le Projet de Transition Professionnelle et le dispositif Démissionnaire. L'étude des données des dossiers transmis et financés pour ces deux dispositifs permet d'avoir des données sur l'orientation des salariés.

### Le Projet de Transition Professionnelle

En 2020, 2 370 dossiers ont été déposés pour faire financer une formation via ce dispositif, 1 421 ont été acceptés (60 %).

### Profil des personnes ayant déposé un dossier



30 %

ont un niveau équivalent au Bac et 41 % ont un diplôme du supérieur



69 %

de femmes



39 ans

en moyenne



62 %

sont des employés alors que 8 % sont cadres ou ingénieurs

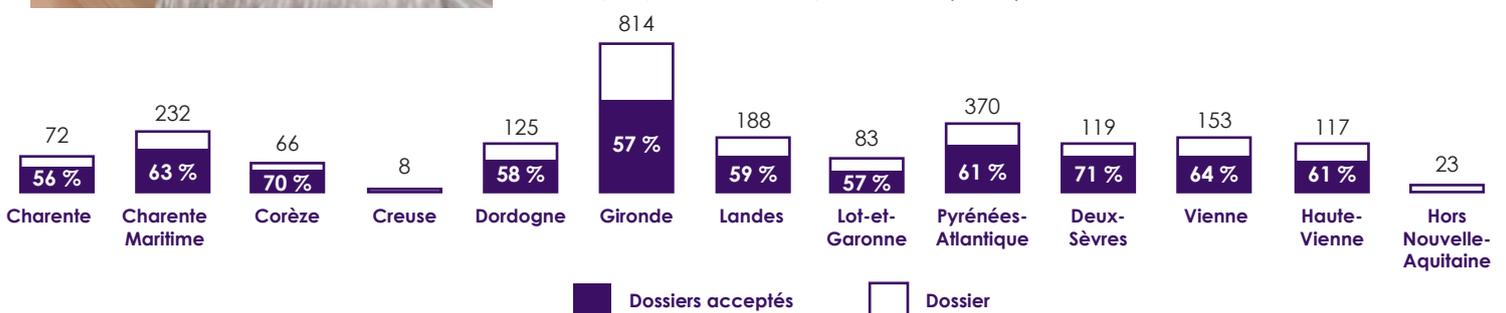


5 %

en situation de handicap

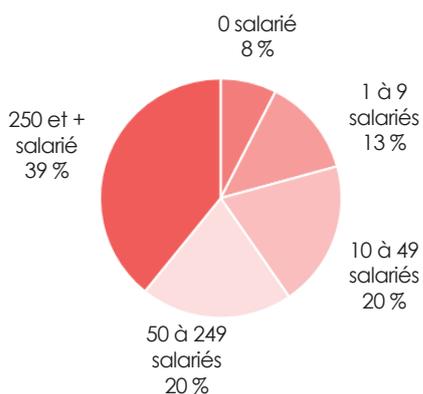


Le profil des personnes dont le dossier a été accepté est relativement proche du profil des personnes ayant déposé un dossier. On observe toutefois que les titulaires d'un diplôme du supérieur sont légèrement sous-représentés parmi les dossiers financés (35 %), tandis que les employés sont surreprésentés (66 %).

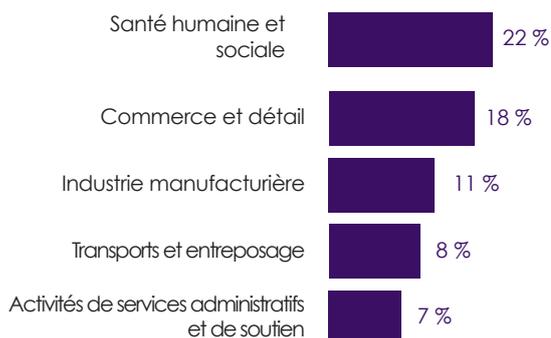


## Profil des employeurs

### Taille de l'employeur

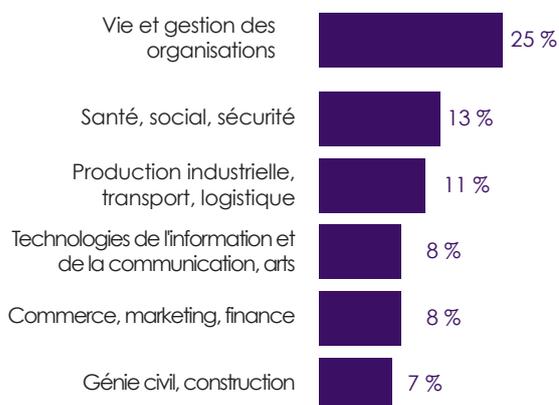


### Top 5 des secteurs d'activités de l'employeur



## Formations financées

### Top 6 des domaines de formation visés



### Top 6 des domaines de formation visés

| Niveau de formation initial | Niveau 3 (34 %) | Niveau 4 (24 %) | Niveau 5 (30 %) | Niveau 6 (10 %) | Niveau 7 (4 %) | Ensemble |
|-----------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------|----------|
| Niveau 2 (12 %)             | 48 %            | 29 %            | 20 %            | 2 %             | 1 %            | 100 %    |
| Niveau 3 (20 %)             | 51 %            | 28 %            | 17 %            | 4 %             | 1 %            | 100 %    |
| Niveau 4 (33 %)             | 29 %            | 28 %            | 38 %            | 4 %             | 1 %            | 100 %    |
| Niveau 5 (19 %)             | 21 %            | 19 %            | 37 %            | 19 %            | 4 %            | 100 %    |
| Niveau 6 et 7 (15 %)        | 18 %            | 13 %            | 30 %            | 23 %            | 17 %           | 100 %    |

 Niveau visé supérieur au niveau initial

Note de lecture : 51 % des personnes ayant vu leur demande de financement validé titulaires d'un diplôme de niveau 3 visent une formation de même niveau.



## Domaines de formation visés selon le secteur d'activité de l'employeur

| Secteur d'activité de l'employeur                         | Vie et gestion des organisations | Santé, social, sécurité | Production industrielle, transport, logistique | Technologie de l'information et de la communication, arts | Commerce, marketing, finance | Génie civil, construction | Développement des compétences | Energie, électricité | Autre      |
|---|----------------------------------|-------------------------|--|---|------------------------------|---------------------------|-------------------------------|----------------------|------------|
| Santé humaine et action sociale (294)                     | 62                               | 96                      | 22   | 9   | 30                           | 9                         | 27                            | 3                    | 36         |
| Commerce de détail (270)                                  | 120                              | 16                      | 20   | 15  | 24                           | 13                        | 13                            | 10                   | 39         |
| Industrie manufacturière (142)                            | 27                               | 10                      | 21   | 13  | 14                           | 16                        | 2                             | 11                   | 28         |
| Activités des services administratifs et de soutien (109) | 37                               | 6                       | 11   | 16  | 3                            | 13                        | 3                             | 4                    | 16         |
| Transport et entreposage (104)                            | 21                               | 7                       | 21   | 11  | 7                            | 7                         | 2                             | 7                    | 21         |
| Hébergement et restauration (61)                          | 12                               | 9                       | 6  | 5   | 1                            | 6                         | 2                             | 5                    | 15         |
| Activités financières et d'assurance (60)                 | 12                               | 7                       | 4  | 8   | 6                            | 2                         | 6                             | 2                    | 13         |
| Construction (56)   | 2                                | 1                       | 11   | 2   | 5                            | 12                        | 1                             | 7                    | 15         |
| Autre (302)   | 57                               | 20                      | 39   | 35  | 23                           | 20                        | 26                            | 11                   | 71         |
| <b>Total (1 398)</b>                                      | <b>350</b>                       | <b>172</b>              | <b>155</b>                                     | <b>114</b>  | <b>113</b>                   | <b>98</b>                 | <b>82</b>                     | <b>60</b>            | <b>254</b> |

Source : Transition Pro



### Le dispositif Démissionnaire

« Le dispositif démissionnaire offre la possibilité au salarié de démissionner afin de mettre en œuvre son projet professionnel et percevoir l'allocation chômage.

L'objectif du projet professionnel doit impérativement impliquer une création - reprise d'entreprise et/ou la mise en œuvre d'un parcours de formation. »

*Le dispositif démissionnaire est issu de la loi du 5 septembre 2018 « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel ». Il est précisé par le décret du 26 juillet 2019 et par l'arrêté du 23 octobre 2019. Ce dispositif est en vigueur depuis le 1er novembre 2019. Ce dispositif est accessible aux salariés en CDI du secteur privé qui justifient d'une activité professionnelle de 5 ans au cours des 60 derniers mois, à la date de leur démission.*

**En 2020, 1 182 dossiers démissionnaires ont été traités par Transition Pro Nouvelle-Aquitaine dont 1 086 ont été financés (soit 92 %).**

### Profil des personnes ayant déposé un dossier



**48 %**

de femmes



**39 ans**

en moyenne



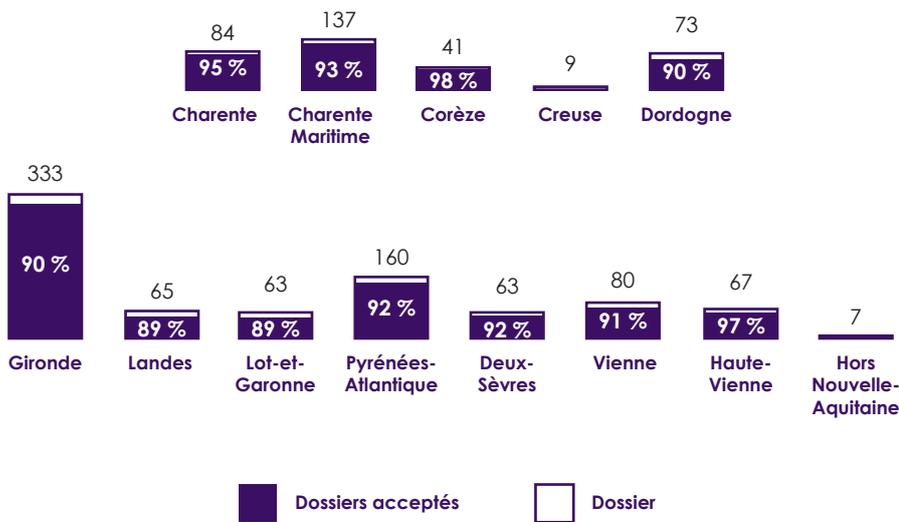
**24 %**

Les cadres et ingénieurs sont surreprésentés

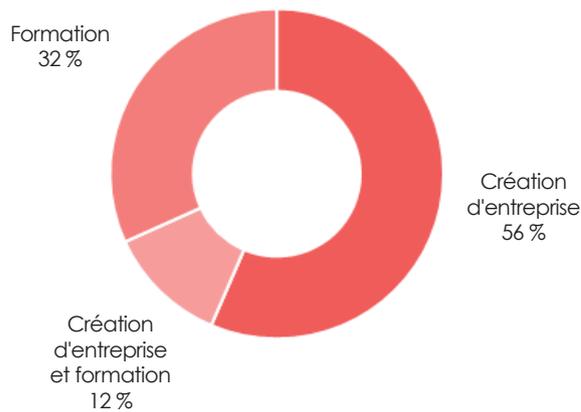


**3 %**

en situation de handicap



## Profil des personnes ayant déposé un dossier



Parmi les dossiers financés où le bénéficiaire vise une formation, 70 % des formations sont concentrées dans 5 domaines :

- **Vie et gestion des organisations (25 %)** avec les formations en secrétariat / assistantat médicosocial, le titre professionnel Gestionnaire de paie, le titre professionnel Comptable assistant ...
- **Santé, social, sécurité (13 %)** avec la formation d'Aide-soignant ...
- **Production industrielle, transport, logistique (11 %)** avec le titre professionnel Conducteur du transport routier de marchandise,
- **Technologies de l'information et de la communication, arts (8 %)** avec des formations en Conduite de projet multimédia,
- **Commerce, marketing, finance (8 %),**
- **Génie civil, construction (7 %)** avec les titres professionnels de Technicien d'études du bâtiment en dessin de projet et d'Agent d'entretien du bâtiment.

Source : Transition Pro





**Siège social**  
Centre régional Vincent Merle  
102 avenue de Canéjan  
33600 Pessac

**Site La Rochelle**  
88 rue de Bel-Air  
17000 La Rochelle

**Site Limoges**  
13 cours Jourdan  
87000 Limoges

**Site Poitiers**  
Tour Toumaï  
60 bd du Grand Cerf  
86000 Poitiers

**cap-metiers.pro**  
**cap-metiers.fr**

Suivez-nous ! @capmetiers



Toute utilisation des informations de ce document doit indiquer la mention " Cap sur l'essentiel 2022 - L'orientation tout au long de la vie en Nouvelle-Aquitaine". IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique  
Photos : Adobe Stock - Edition Juin 2022

### Retrouvez les publications

par filière régionale, territoire ainsi que sur les thèmes d'étude suivants :

**VAE, alternance, égalité professionnelle, parcours des demandeurs d'emploi, parcours d'orientation et handicap**

- sur le site cap-metiers.pro à la page Observatoire Régional Emploi Formation
- en scannant le QR-code ci-dessous

